

**FICHE D'INSCRIPTION EN SECTION SPORTIVE HANDBALL
COLLEGE PARC AR C'HOAT MOELAN SUR MER**

RENSEIGNEMENTS DU CANDIDAT

NOM :

Sexe : M F

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Niveau de classe à la rentrée :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Monsieur ou Madame (NOM Prénom).....

Tel Portable : / / / /

Tel travail : / / / /

Adresse mail :

Médecin traitant (NOM) Tel : / / / /

PRATIQUE SPORTIVE

Club Handball 2021-2022: Droitier Gaucher

Poste : Gardien Joueur (préciser le poste) :

Autres sports pratiqués en club :

ENGAGEMENTS AU SEIN DE LA SECTION

L'enfant s'engage à s'inscrire à l'Association Sportive (AS) du Collège afin de participer aux compétitions

Cette fiche ainsi que les 2 derniers bulletins scolaires devront être apportés le jour des tests

En cas d'admission en section sportive, il vous est rappelé que ce dossier ne constitue pas l'inscription au Collège. Les élèves habitant en dehors du secteur du Collège doivent demander un assouplissement de la carte scolaire auprès de l'Inspection Académique.

Signature des parents ou tuteurs légaux :

Signature de l'enfant :

Document à conserver par la famille

Conditions d'entrée :

-L'enfant devra être motivé par une pratique sportive régulière du Handball. Le nombre de places étant limité, des tests et un entretien préalable seront proposés aux dates suivantes :

Pour les élèves de CM2 qui souhaitent s'engager dans la catégorie Benjamins (6^{ème}/5^{ème}):
le mercredi 5 avril 2023 de 11h00 à 12h30 au Gymnase de Clohars-Carnoët

Pour les élèves de 5^{ème} qui souhaitent s'engager dans la catégorie minimes (4^{ème}/3^{ème}) :
le lundi 24 avril de 15h00 à 17h00 au Gymnase Parc Ar C'hoat pour les tests physiques

-A l'issue de ces tests physiques et de l'entretien, le résultat du positionnement éventuel de votre enfant dans cette section sportive vous sera transmis par courrier.

Organisation de la section :

-Répartition des élèves dans 2 groupes : un groupe 6^{ème}/5^{ème} et un groupe 4^{ème}/3^{ème}
-3h de pratique par semaine : le lundi (15h-17h) et le jeudi (16h-17h) dans les gymnases attenants au Collège.

Les séances seront animées par un éducateur breveté du club de Handball de Clohars-Carnoët et un professeur d'EPS du Collège. Quelques séances en salle seront programmées en cours d'année.

Engagement au sein de la section :

- L'enfant s'engage à s'inscrire à l'Association Sportive (AS) du Collège afin de participer à quelques compétitions le mercredi après-midi : le cross de district et les compétitions de Handball seront obligatoires.

Cette inscription permet aussi aux licenciés de participer à toutes les autres activités proposées par l'AS du Collège (Badminton, Futsal, Volley..)

Information : Pour les élèves qui n'auront pas été retenus dans la section sportive, l'AS du Collège propose l'activité Handball avec 1h d'entraînement par semaine et la participation au championnat district.

PIECES A FOURNIR LE JOUR DES TESTS

-Fiche d'inscription signée
-2 derniers bulletins scolaires

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Christelle BODENAN Christelle.Bodenan@ac-rennes.fr

Téléphone du Collège : 02/98/39/60/46